



A.P.L. OUEST INFORMATIONS

BULLETIN REGIONAL HEBDOMADAIRE DE L'AGENCE PRESSE LIBERATION

SOMMAIRE :

5 juin

N°: 99

- PAGE 1: CALENDRIER
PAGE 2: CHILI-une action concrète de soutien aux femmes emprisonnées.
PAGE 4: LA ROCHE SUR YON- Poursuite du mouvement dans les garages. Grève, occupations, réparations gratuites.
PAGE 5: OPERATION PATATES: mise en culture commune d'un champ par des paysans et les habitants du Bout des Pavés à Nantes
PAGE 6: NANTES. ASSURANCES GENERALES DE FRANCE.
action contre les cadences
PAGE 7: IMPRIMERIE CHANTREAU: contre une baisse de salaire, baisse de la productivité de moitié par les travailleurs.
PAGE 7 C: Débat
PAGE 8: A propos du SPONTANEISIE
PAGE 9: Action paysanne en Maine et Loire
PAGE 10: le syndicat CGT du C.E.T.E. de Nantes contre les augmentations en pourcentage.
PAGE 12: SLECTION..... par l'hôpital.
PAGE 13: APL St Nazaire. Page hebdomadaire.
PAGE 14: CEMJ: l'armée expulse !

1^F

ABONNEMENT 12 Nos: 10^F

APL PERIODIQUE NANTES CCCAP 54701 APL PERIODIQUE NANTES CCCAP 54701

11 RUE DE BRETAGNE 75003 PARIS

DIRECTEUR : MAURICE CLAVEL

A.P.L. 29, rue J-Jaures 44000 Nantes Librairie 71 tel 73 82 48

REPRODUCTION ET UTILISATION DES INFORMATIONS ENTIEREMENT LIBRES

CALENDRIER

1

JEUDI 5 JUIN -20 h30 -MEETING SOCIALISTE AU THEATRE MUNICIPAL DE REZEA AVEC PIERRE MAUROY - ROUTIER LEROY

SAMEDI 7 JUIN LE GROUPE ANARCHISTE DE NANTES ORGANISE UNE EXPOSITION-DEBAT SUR L ANARCHIE DANS LE HALL ET ENTREE DU SILLON DE BRETAGNE. 18 AVENUE DES THEBAUDIERES ST HERBLAIN

7 ET 8 JUIN-MOUVEMENT FRANCAIS POUR L ABONDANCE -GROUPE DES SALARIES POUR L ECONOMIE DISTRIBUTIVE-MFA GSED-AU CENTRE DE ROCHETON LA ROCHETTE A MELUN- RENSEIGNEMENTS 1 PLACE DES FILETS TRENTEMOULT-REUNION MENSUELLE MAINTENUE A 10 HEURES

FÊTE DE LUTTE OUVRIERE

SAMEDI 7 JUIN ET DIMANCHE 8 JUIN A BOUGUENNAIS-CENTRE AERE DE LA VILLE AU DENISPREMIERE FETE DE LUTTE OUVRIERE EN LOIRE ATLANTIQUE.AVEC SAMEDI ARBATZ, LE BACCHUS BAND, LES OLD TIMER RAP ET LE SOIR FEST NOZ. DIMANCHE JEAN-MARIE VIVIER, L EQUIPE DU BATEAU LAVOIR, CLAUDE ET SARAH LE THEATRE DE LA CHAMAILLE.A 15 HEURES ARIETTE LAGUILLER ET D AUTRES ARTISTES.-PERMANENCE TOUS LES JOURS DE 17 A 19 HEURES LIBRAIRIE EUZEN 29 RUE JEAN JAURES A NANTES.

CHILI

DÉFENDRE LES FEMMES
QUI SONT DANS LES MAINS
DE LA "JUNTE"

2

Pourquoi un comité spécial pour les PRISONNIERES politiques chiliennes? D'abord parce que le sort de ces femmes (plusieurs CENTAINES de cas connus, sans compter les autres) est particulièrement atroce, et que le sadisme de la junte, de ses sbires et tortionnaires s'exerce sur elles de manière particulièrement ignoble, ensuite parce que le caractère revoltant de ces procédés peut toucher de larges couches de la population occidentale, en particulier parmi les femmes; et cela même dans les milieux qui ont tendance à minimiser l'horreur de la repression chilienne.

Ces femmes ont été arrêtées, certaines depuis de longs mois, d'autres tout récemment. Ce qu'on leur reproche va de l'accusation de militantisme de gauche jusqu'au simple délit d'opinion. Leurs conditions de détention sont atroces, l'hygiène inexistante, l'alimentation déficiente; partout elles sont obligées de garder le jour, comme les prisonniers hommes, les yeux bandés, de façon à leur faire perdre la notion du temps et à provoquer des troubles psychiques; les brimades sont constantes, en particulier la station debout pendant des journées et des nuits entières. Les interrogatoires avec torture sont fréquents (Massu et Bigeard seraient contents). Les tortures d'enfants devant leurs parents se sont multipliées récemment. On nous cite à ce sujet le cas de Soledad Jana et de son enfant de 11 mois, tout deux torturés. (...)

POUR UNE ACTION EFFICACE

Tous les chiliens arrivés en Europe, comme Carmen Castillo, Etchevarria et les autres sud-américaines, comme Elisabeth Burgos Debray, insistent sur LA EFFICACITE des pétitions, lettres, télégrammes, à condition, nous le répétons, que l'action soit très vaste. - Il s'agit d'obtenir des élargissements et au moins l'amélioration des conditions de détention. Mais nous pensons que l'effort maximum doit porter sur une catégorie de prisonniers PARTICULIEREMENT EN DANGER: celles qui ne sont pas reconnues par la junte. Il s'agit de femmes qui sont en général aux mains de la DINA, la gestapo chilienne, depuis des semaines ou des mois. Sont-elles encore en vie? Impossible de le savoir, mais il est essentiel de dénoncer cette abomination et de montrer à la junte que nous connaissons leurs noms.

Nous avons écrit au Ministre de l'intérieur, en votre nom à tous, pour demander où sont ces femmes, et nous utilisons pour cela les signatures recueillies jusqu'ici. D'autre part, pour celles dont nous connaissons le lieu de détention, nous vous proposons d'en faire prendre une ou

plusieurs en charge par chaque groupe local qui se constituera au cours des prochaines semaines. Il faudra écrire à ces femmes dans leurs prisons des lettres individuelles, écrire aussi au ministre de l'intérieur en demandant leur libération. Nous joignons à cet appel deux lettres-type avec le nom et l'adresse d'une prisonnière plus une lettre-type pour le Ministre de l'intérieur.

COMITE DE DEFENSE DES PRISONNIERES POLITIQUES AU CHILI

ELISABETH BURGOS-DEBRAY; MICHELE MITTETART; CARIEN CASTILLO-ETCHEVEERIA
EDITH PERRET - 9 RUE DURS 75 008 PARIS

P.S. En dernière minute, nous apprenons qu'à la suite d'actions menées en sa faveur, Soledad Jana a été libérée avec sa petite fille et plus récemment Monica Hermosilla, Margarita Marchi Badilla, Margarita Romero et Beatriz Vargas. Ces nouvelles nous encouragent à poursuivre notre action. Mais il faut faire vite, car nous n'oublions pas le cas DIANA ARON, morte des suites des sévices subis.

C.C.P. MDPL 33086 67 La Source

LETTRE A FAIRE RECOPIER PAR LE PLUS GRAND NOMBRE DE PERSONNES POSSIBLE ET A EXPEDIER DIRECTEMENT PAR AVION (If80) à l'adresse de la prisonnière que nous vous indiquons:

A Monsieur le Ministre de l'Intérieur du Chili

Ministerio del Interior-Edificio Diego Portales-CHILI-SANTIAGO

Monsieur le Ministre, nous savons que Madame est prisonnière à à cause de ses activités ou opinions politiques. Son cas nous émeut profondément, et nous sommes déterminés à faire campagne sans relâche tant auprès des autorités chiliennes que de l'opinion française et internationale pour obtenir sa libération. Nous vous demandons, dans l'intérêt des relations que votre gouvernement veut probablement entretenir avec la France, d'examiner son cas le plus rapidement possible. Veuillez agréer M le Ministre, l'assurance de notre vigilante considération. "

LETTRE A UNE PRISONNIERE-ADRESSE: General Manuel Contreras Sepulveda para hacer legar a: ALICIA HINOJOSA SOTO.-Direccion Nacional de la Intelligencia-Ministerio de la Defensa CHILI-SANTIAGO.

"Chère ALICIA, Je vous écris avec beaucoup de sympathie et d'émotion car je connais votre malheur, vos souffrances et l'injustice qui vous frappe. Et je suis déterminée à tout faire pour alléger votre peine et si possible obtenir votre libération. Ayez, pensez à nous comme nous pensons à vous. " 6 Une deuxième adresse: Coronel Horacio Otaiza para hacer legar a: VIOLETA CONTRERAS-Fuerza Area de Chile CHILI SANTIAGO

LA ROCHE
SUR
YON :

GRÈVE DES GARAGES

P4

Les garages de La Roche sur Yon sont en grève depuis le 12 MAI 1975.
(semaines de grève) .Pour l'instant aucune négociation ne s'est tenue.

4 GARAGES EN GRÈVE

RENAULT, CITROEN, OPEL, FORD sont pour l'instant en grève. Ils réclament les memes avantages que les camarades bretons: un 13) mois complet, 4% au 1^o Jui Juillet 75, revalorisation plus importante des bas-salaires (indice INSEE CFTD CGT-application de la Convention collective, égalisation des salaires entre tous les garages. -Il faut signaler que depuis deux ans aucune négociation départementale n'a eu lieu. LES PATRONS ONT TOUJOURS FIXE UNILATERALEMENT LES SALAIRES SANS POSSIBILITE DE DISCUSSION.

RECONNAITRE NOTRE QUALIFICATION

Notre profession exige de plus en plus de connaissances. Celles-ci ne sont pas suffisamment payées. Les mécaniciens de l'industrie perçoivent 20 à 25% de salaire de plus. C EST UNE ANOMALIE QU IL FAUT COMBLER.

LES PROFITS DES PATRONS

Actuellement les prix de facturation sont de l'ordre de 40f00 de l'heure. Les P3 reçoivent au maximum 10 à 11 f de l'heure. Malgré les charges les patrons réalisent des bénéfices énormes. TOUT CELA A ASSEZ DURE.

Les camarades bretons ont obtenu en 15 mois (Mars 1974 à ce jour):

- PLUS 46% du salaire horaire pour les P3
- PLUS 50% du salaire horaire pour les C.S.

ALORS POURQUOI PAS CEUX DE VENDEE?

POUR POPULARISER L'ACTION LES MECANOS ONT COMMENCE LA REPARATION GRATUITE SUR LA PLACE NAPOLEON, VENEZ LES VOIR , ILS VOUS EXPLIQUERONT LES RAISONS DU CONFLIT.

SOLIDARITÉ FINANCIÈRE

Les camarades des garages (...) ne pourront tenir que si une solidarité financière puissante se manifeste dans tout le département et par toute la population. Leur combat est celui de tous les travailleurs et travailleuses. Les résultats positifs d'un conflit se répercutent très souvent pour l'ensemble des travailleurs. N'avons nous pas vu, lors du conflit de COOP des travailleurs d'autres entreprises obtenir des augmentations salariales importantes et de meilleures conditions de travail?

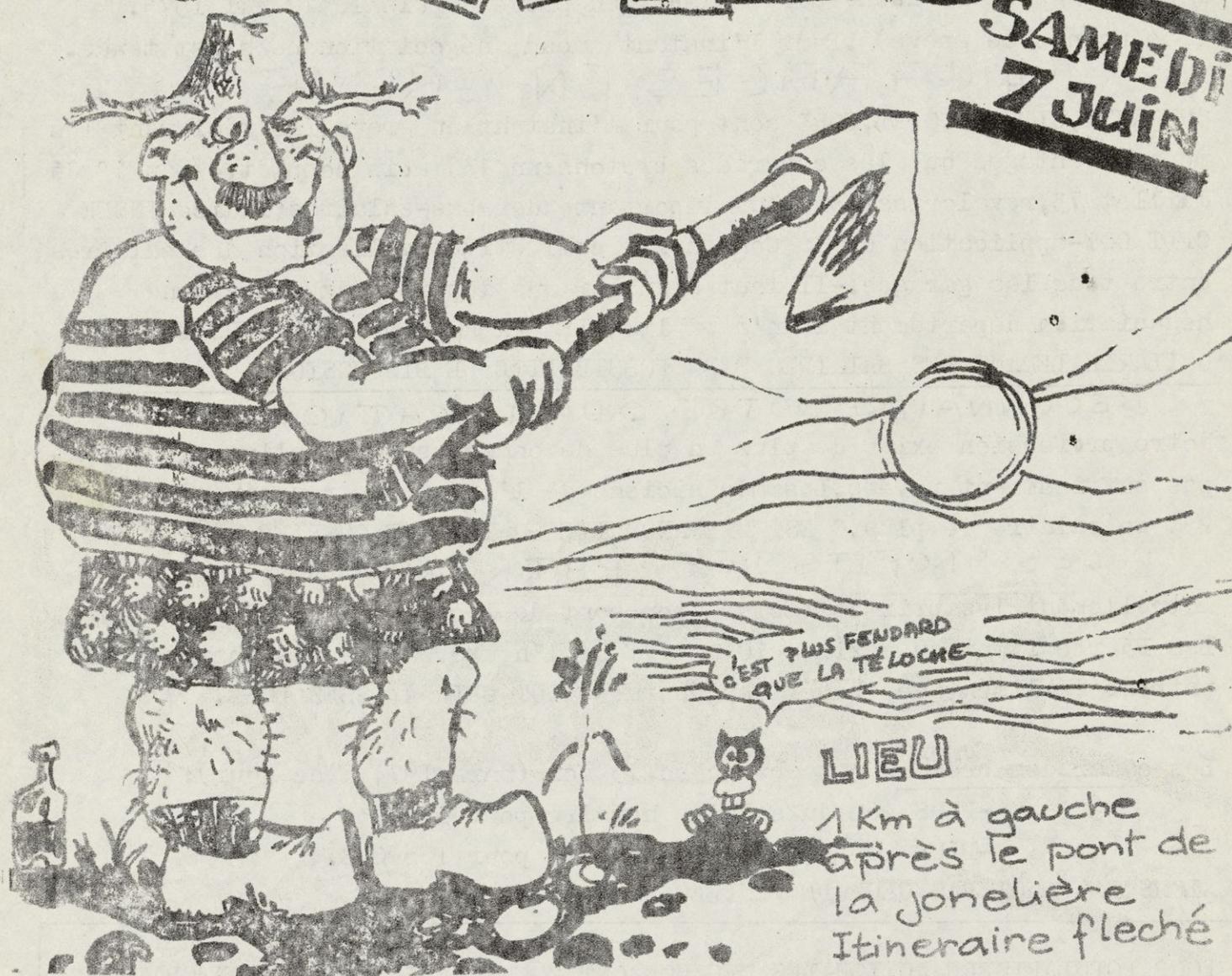
TOUTES ET TOUS SOLIDAIRES-----SOLIDARITE=VICTOIRE

(cfdt garages vendée, tract extrait de "La trouée syndicale")

P.S. - APL. 22 MAI - GARAGES RENAULT & CITROEN OCCUPÉS

OPERATION PATATES

SAMEDI
7 JUIN



Rappelez vous l'été dernier, les paysans sont venus dans le quartier distribuer de la viande.

Rappelez vous il y a 3 semaines, 12 personnes (agriculteurs, employés, enseignants) étaient en prison pour avoir mené une action syndicale. Nous étions un certain nombre dans le quartier à les soutenir.

Travailleurs de la ville, travailleurs de la campagne, nous habitons à côté les uns des autres et nous ne nous connaissons pas.

NOUS AVONS DES PROBLEMES COMMUNS: CHOMAGE...BAISSE DU NIVEAU DE VIE.. NOUS LUTTONS CHACUN DE NOTRE COTE.

AUJOURD HUI ON SE PROPOSE, AVEC LES PAYSANS DE LA CHAPELLE SUR ERDRE, DE CULTIVER UN CHAMP DE POMMES DE TERRE A 800 M DU BOUT DES PAVES.

6

NANTES - ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE
« NOUS FIXONS NOUS-MÊMES NOS NORMES »

Devant la charge de travail de plus en plus importante la hiérarchie ne connaissait qu'un seul mot "travaillez"! Ne plus parler, se déplacer le moins possible, ne pas aller pisser trop longtemps, etc...

Après interrogation des délégués auprès du chef de bureau sur la situation, celui-ci répondait évasivement ou disait que celà ne les regardait pas et ne voulait pas apporter une véritable solution : embaucher du personnel.

Alors des employés du service se sont mis à discuter de plus en plus de la situation et tout naturellement ont été amenés à se demander : quoi faire pour en sortir. Il a été conclu que le coup de collier était terminé et que c'était au tour de la hiérarchie de faire preuve de conscience professionnelle.

Le service a donc défini la charge de travail normale que devait effectuer chaque employé dans une journée en fonction de celle effectuée auparavant.

Il a été décidé que chaque employé ne traiterait qu'un certain nombre de dossiers dans la journée (une cinquantaine environ) et que si quelqu'un n'y arrivait pas les autres l'aideraient, ceci afin de mettre la direction locale au pied du mur.

Le système a fonctionné grosso modo pendant 15 jours environ, la norme était plus ou moins obtenue (il est difficile à faire juste le nombre voulu lorsque la hiérarchie est constamment sur le dos) et la direction locale s'en est vite émus.

Le chef de bureau a convoqué personnellement chaque personne pour lui faire avouer qu'elle baissait volontairement en quelque sorte les cadences et que c'était un mot d'ordre de la C.F.D.T.

Mais face à la cohésion des employés, il s'est vite décidé à engager deux personnes supplémentaires pour le service plus quelques autres, dans les autres services, car ceux-ci avaient les mêmes problèmes bien que moins prononcés, et nous voulions appliquer les normes de groupe avec eux aussi.

(CFDT)

PARU DANS LE JOURNAL "LIBÉRATION" - DONT LES PTT ONT COUPÉ LE TÉLÉPHONE (DÉTTES IMPAYÉES).

CHANTREAU (NANTES) : « IL VEUT RÉDUIRE
LE SALAIRE, NOUS, NOUS PRENONS NOTRE
TEMPS »

7

q CHANTREAU : Une imprimerie de 180 salariés à Nantes.

Le 6 avril, le patron annonce le passage de 45 H à 40 H, avec réduction de salaire correspondante, soit de 250 F à 500 F. de moins sur la feuille de paye à la fin du mois.

Dans un premier temps, les travailleurs décident d'imposer l'horaire 42 H 30 avec 1/2 h de casse-croûte. Pique-nique devant les bureaux de la direction.

Au bout de deux jours changement de tactique, la production est baissée de moitié. Refus de remplir les fiches de travail.

La direction propose alors 42 h. Les travailleurs proposent : 43 h 30 avec évidemment garantie de salaire, refus de la direction.

Le mouvement continue : tracts, affiches, pancartes devant la porte.

A l'heure actuelle les travailleurs ne font pas grève, mais travaillent 40 h à un rythme réduit de moitié.

Le ralentissement de la production ne porte pas sur la réduction de la vitesse des machines qui ne peuvent pas tourner en deça d'un certain rythme.

Cela se passe simplement : tout le monde prend son temps : à la préparation, au collage, et après l'impression.

Des contacts sont pris avec une autre imprimerie : "l'Armoricaine", confrontée au même problème, pour voir si ça ne pourrait pas démarrer chez eux pareil (...)

La conduite de la lutte est discutée : tous les jours entre les ouvriers, l'accord s'est fait clairement sur l'efficacité de la tactique qui consiste à faire supporter au patron le coût d'un mouvement qui ne coûte rien aux travailleurs, en évitant le risque de lockout.

C'est un début car l'objectif demeure bien sûr la réduction du temps de travail sans réduction de salaire. Mais il n'y a pas que le salaire, il y a aussi la fatigue, que seule une réduction de la cadence peut diminuer.

(LIBERATION)

EN BREF

76

27 MAI - Parution d'un bulletin départemental de liaison du CERES (tendance du parti socialiste), "Volonté 44", pour fournir une formation théorique aux militants du PS. Correspondant: Natiez, rue de la Nairie, 44470, Mauves sur loire.

27/28 MAI. Dans la nuit, des camions appartenant à la SOAF de Ste Luce sur loire ont les pneus crevés. Cette usine à béton était en grève, la CGT, qui "s'oppose aux actes de vandalisme", annonce un accord avantageux mettant fin au conflit (incorporation de certaines primes dans le salaire).

29 MAI. Grève d'OS à Saunier duval (nantes), pour l'augmentation des prises de poste. La grève se poursuit, elle touche environ 20 travailleurs (CGT).

30 MAI. Un cadre supérieur nantais fait 3 jours de prison. Il devait au percepteur 15 amendes de 30 F pour stationnement impayé dans les parcmètres et refusait de les payer.

2 JUIN : Grève administrative des assistants en droit et Sciences éco.: le jury d'examen d'admissibilité, totalement privé de notes, est empêché de fonctionner. Si les négociations qui ont lieu ces jours ci n'aboutissent pas, aucun diplôme ne pourra être délivré cette année: les assistants ont mis en place une commission de rétention des notes, mandatée pour les conserver jusqu'à satisfaction des revendications: titularisation immédiate de tous les assistants en poste et assimilés. Des maîtres de conférence entament, à leur tour, une grève administrative.

2 JUIN. La vigne Marou: reconstitution des incidents au château du Comte Armand dans la nuit du 19 avril. Le comte avait tiré sur Jean Luc (17 ans, blessé à la jambe), Didier (20 ans, caréneur) et Jean (21 ans, poseur de sols) qui cassaient de la vaisselle dans le château. Aux dernières nouvelles, Jean Luc est toujours incarcéré. On apprend par ailleurs que 7 voitures d'agriculteurs participant au piquet de garde restent confisquées par la justice, qui réclame toujours de l'argent (saisie conservatoire, 97000F). Parmi les 7 véhicules, la voiture de Monique Mazéry, qui est handicapée physique: voiture spécialement équipée, dans laquelle se trouve aussi des chaussures orthopédiques et tous ses papiers. L'union départementale des malades infirmes et paralysés publie là dessus un communiqué de protestation.

4 JUIN. Les grèves encours à Nantes. Aux Batignolles, poursuite du mouvement revendicatif avec blocage des portes, défilés dans les bureaux, etc... (pour 180 F pour tous, rattrapage sur la métallurgie nantaise)

A Brissoneau, un accord se dessine: dernier problème en suspens, la prise en considération des indices syndicaux CGT-CFDT d'augmentation du coût de la vie, et non du seul indice INSEE. Cinquante francs d'augmentation sont accordés pour les bas salaires (200 personnes), de nouvelles lignes de transport en commun sont étudiées. Poursuite du conflit chez Drogouest à Rezé (3 semaines).

La grève des éboueurs nantais. Des revendications en date du 6 mai: égalité de salaires à l'embauche avec les salaires parisiens, une prime de contrainte matinale de 71,00 F par mois, le grade de chef de garage pour les chauffeurs (statutaire depuis 1972 et pas appliquée à Nantes). Après une première réforme d'action (grève à 75 %), les éboueurs ont innové: ils ramassent en priorité les ordures dans les quartiers périphériques et du coup, se retrouvent dans les rues du centre en pleine matinée où ils perturbent quelque peu la tranquillité commerciale et la circulation.

4 JUIN: grève et manifestation des enseignants en électricité dans les CET (grève des cours et des examens). Revendication fondamentale: la sécurité des élèves et, pour cela, la réduction des effectifs à 12 par professeur pour tous les travaux pratiques. C'est aussi la seule façon d'assurer la qualité de l'enseignement. L'effectif maximum imposé aux groupes de travaux pratiques augmente, alors qu'au même moment les horaires sont réduits sans changement de programme, sur 110 enseignants dans l'académie de Nantes, plus de 100 participent au mouvement. En réponse, l'administration a fait siéger les jurys d'examen dans les conditions les plus illégales, avec la participation de proviseurs, censeurs, maîtres auxiliaires, surveillants et agents de service! Par solidarité, des jurys d'examen en mécanique ont suspendu leurs corrections. Rappelons que cette année, au CET de St Nazaire, un élève est mort électrocuté.

DEBAT (SUITE)

Il y a un mois (APL N° 94) nous avons publié une lettre dénonçant comme "répressifs" les militants "organisateur" et "responsables" dans les actions. C'était à propos de la dénonciation brutale des gars qui avaient visité le comte à la Vigen Marou.

Il y a 15 jours (APL N° 97) nous avons publié une "réponse" de PIC faisant valoir la "nécessité de s'organiser" et critiquant la "spontanéité" "séduisante mais dangereuse".

Aujourd'hui nous publions une troisième contribution au débat ainsi posé.

D'après les réactions que nous avons eu, ce débat semble intéresser fortement les lecteurs. Le collectif APL n'est pas opposé a priori à ce que ce débat continue et s'approfondisse dans le bulletin mais à certaines conditions.

La première est que disparaissent des textes tout aspect polémique nous voulons un débat, pas des insultes (au besoin nous censureront !!!) La seconde est que ce soit un débat et pas un dialogue de sourds. Pour être clair et précis, nous ne voulons pas dans le bulletin d'un débat abstrait où s'opposent des pétitions de principe, mais un débat argumenté qui prennent appui sur la situation politique actuelle, explique et donne les raisons de la position politique de chacun (groupe ou non) et sur les luttes qui se mènent actuellement.

Un tel débat peut se poursuivre dans le bulletin s'il n'est pas un "affrontement entre lignes" et s'il permet à chacun d'y voir plus clair.

On invite à venir discuter les textes le lundi soir. S'il y a des gens intéressés, on pourra organiser une table ronde
voir texte page 8

A PROPOS DU SPONTANEISME

8

(...)

Pour ce qui est du texte de P.L.C., nous regrettons tout d'abord une classification sommaire, dans un analgame bien connu, de tout ce que l'extrême-gauche compte d'éléments inclassés, (inclassables ?) spontexs, anars, ethyliques, situationnistes, jusqu'au boutistes, etc... Les contradictions de l'extrême-gauche ne situent peut-être pas seulement sur le mode militant/non militant. On peut très bien chercher à travers notre action à "renforcer le camp des travailleurs pour combattre la bourgeoisie" sans pour autant considérer que la question principale (actuellement) est celle de l'organisation. Il est amusant de constater que les mêmes qui cherchent à rassembler et "dynamiser" les éléments isolés et inorganisés, sont ceux qui par ailleurs n'hésitent pas à injurier et dénigrer des militants, en particuliers les militants qui, pour des raisons politiques qu'on refuse toujours d'aborder et de discuter, estiment que l'issue de l'extrême gauche n'est certainement pas dans une restructuration des appareils, tels que les projets s'en dessinent actuellement.

Nous tenons également à dénoncer le "style" du texte de P.L.C., qui fait appel à plusieurs reprises à des expressions du genre : "s'engager à fond", "ceux qui sont conséquents, ceux qui viennent là uniquement pour prendre du plaisir" : ne s'agit-il pas là d'une nouvelle morale révolutionnaire ?

Une fois de plus, reste entier le problème du soutien à apporter à des individus qui, tout en acceptant les objectifs d'une lutte, utilisent d'autres moyens que ceux préconisés par les organisations".

Comment peut-on marquer notre divergence avec certaines formes d'action, sans tomber dans la dénonciation des "vandales et voyous", dans les mêmes termes que ceux des réactionnaires ?

Finalement comment un mouvement de ~~masse~~ masse comme celui

animé par les paysans-travailleurs peut-il reprendre en charge les actions d'individus isolés, non prévues centralement ?

Nous sommes heureux de constater que P.C.L. peut y répondre avant même les paysans-travailleurs, divisés sur ce point.

En conclusion nous remarquons l'embarras de l'A.P.L. peut-être aussi de P.C.L. ; sur ce problème mais nous ne pouvons que noter avec satisfaction qu'enfin le débat essaie d'être posé. Faut-il voir là la marque du développement du courant "spontanéiste", ou peut-être son importance et son enjeu politique.

DES MILITANTS DU COURANT "SPONTANEISTE"

MAINE ET LOIRE:

« LES ENCHÈRES NE DOIVENT PAS MONTER »

Une centaine de paysans à St Philbert en Mauges sont venus faire pression sur un agriculteur pour qu'il retire une surenchère qu'il avait mise dans la vente d'une ferme de 22 ha alors qu'il possède déjà une ferme de 25 ha.

C'est un paysan, ancien syndicaliste, qui attire la spéculation, c'est inadmissible. De plus, c'est mettre le fermier actuel à la porte à la fin du bail et surtout que deviendra son fils ? il ira à l'usine ?

→ Les négociations ont duré longtemps et finalement les paysans ont obtenu gain de cause. La surenchère est retirée.

(PAYSANS-TRAVAILLEURS)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SYNDIQUÉS C.G.T. DU C.E.T.E (EQUIPEMENT-NANTES) PREND POSITION SUR LA HIERARCHIE DES SALAIRES

Camarade,

Suite aux conclusions du IV^e congrès des laboratoires et C.E.T.E., la Section C.G.T. du C.E.T.E. de Nantes a décidé de réaliser une étude sur les revendications salariales.

La section de NANTES ne considérant pas l'avis formulé

lors du 4^e congrès comme l'expression de la majorité des syndiqués des C.E.T.E. et labos.

→ Les conclusions de cette étude ont conduit la section de NANTES à se prononcer à 100 % en faveur des augmentations uniformes.

Nous demandons donc aux autres sections de se prononcer après une étude plus approfondie sur l'une des deux hypothèses (% et uniforme). Pour étayer cette étude nous vous proposons d'examiner celle réalisée à NANTES.

Je vous demanderais de bien vouloir me faire parvenir vos conclusions afin que je puisse les centraliser et vous communiquer les résultats globaux ; afin d'examiner le cas échéant si la décision du IV^e congrès ne doit pas être modifiée.

PROPOSITIONS ÉMANANT DU IV^e CONGRÈS
DES LABORATOIRES ET C.E.T.E

- 1/ - Rattrapage en % depuis la suppression de l'indexation sur la chimie.
- 2/ - Maintien garanti en % pour toutes les catégories grâce à une échelle mobile des salaires basés sur un indice des prix négociés.
- 3/ - Progression pour tous mais diversifiée en faveur des plus bas salaires (c'est-à-dire en points uniformes, ce qui représente des augmentations en % supérieures pour les bas salaires).

A la suite de ces propositions, la section C.G.T. de NANTES a décidé de comparer d'une part ce système de rattrapage et de maintien en % avec un système en points uniformes.

Afin d'étayer et de concrétiser notre analyse, nous avons décidé de faire cette étude sur le mois d'avril 1975 au C.E.T.E. de NANTES (NANTES - ANGERS - St BRIEUC).

Par exemple : pour 3,75 % d'augmentation :

Augmentation en %

Augmentation en points uniformes

La variation de l'indice le plus bas au plus haut serait celle-ci :

Indice maximum au C.E.T.E. :

Ass. D 7 IOIO

Salaire : 8 876 F.

AUGMENTATION : 333 F.

Indice minimum :

Employée de bureau A I : I95

Salaire : I 687 F.

AUGMENTATION : 63 F.

REPARTITION SIMPLE

$$\frac{51\ 196}{412} = 124\ F.$$

Cela ferait donc 124 F. ou 14 points uniformes pour chaque agent du C.E.T.E.

→ Actuellement donc au C.E.T.E., la personne qui a les rémunérations les plus hautes, perçoit lors d'une augmentation en % 5 FOIS PLUS que celle qui a le salaire le plus bas.

On ne peut cependant pas s'en tenir à ces chiffres et il est nécessaire d'établir d'autres comparaisons.

Après le calcul du salaire pour lequel une augmentation en % ou en points uniformes aurait la même incidence, il apparaît 2 catégories de personnel :

- l'une qui représente 69 % du personnel (bas salaires) pour laquelle une augmentation uniforme est bénéfique.
- l'autre qui représente 31 % du personnel (salaires élevés) pour laquelle une augmentation uniforme est moins favorable par rapport à l'augmentation en %.

Ces chiffres nous permettent donc d'affirmer que 69 % des agents du C.E.T.E. ont intérêt à réclamer des augmentations uniformes.

Malgré ces chiffres nous sommes parfaitement conscients du fait que les 31 % autres agents sont des travailleurs exploités comme les autres et qu'il est nécessaire de défendre leur pouvoir d'achat. Mais il faut noter que l'on ne peut accepter des augmentations en % sans privilégier une minorité (31 %) au détriment d'une majorité (69 %)

C'est pour cette raison que la section de NANTES en toute connaissance de cause et consciente des difficultés, a décidé de se prononcer en faveur des augmentations uniformes.

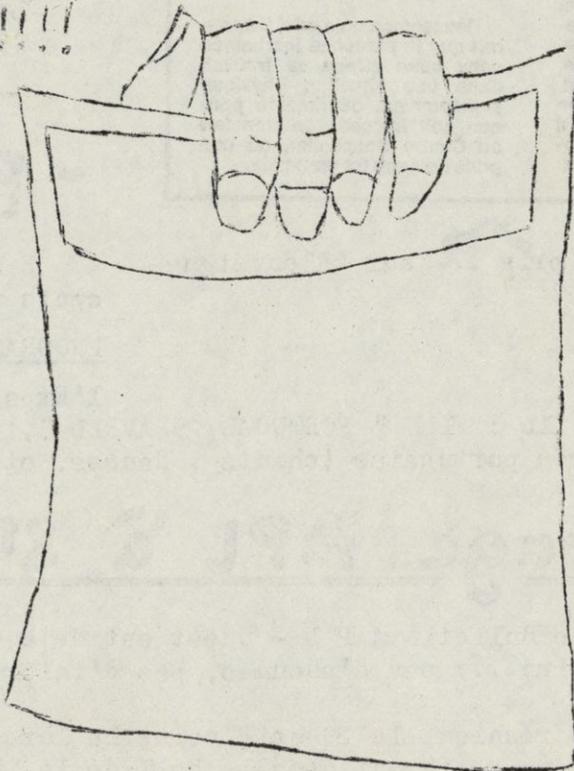
SELECTION PAR TOUTS LES MOYENS

Je soumets à votre attention l'existence d'un certain nombre de lacunes dans la législation actuelle relative aux modalités des passages d'examens dans les H.E.R.. En effet toute personne qui se trouve pour des raisons divers (maladies, accouchement, accidents...) dans l'impossibilité de se présenter normalement à ses examens se voit systématiquement éliminé. Telle est la situation dans laquelle se trouve une de nos camarades, qui s'est vu refuser par les autorités universitaires de la faculté de Nantes toute possibilité de passage des examens ; le détachement d'un professeur dans l'hôpital où elle se trouve n'étant pas prévu par les textes. Cette situation est inadmissible et se doit d'être dénoncée étant un des nombreux aspects de la sélection Giscard-Soisson. Une motion a été déposée par le comité de soutien à notre camarade Michèle Mullot en seconde année de droit au conseil de l'université de Nantes. Elle doit être présentée à Paris au ministère de l'éducation nationale, l'information doit être donnée à toute la France où un grand nombre d'étudiants subissent les mêmes lois arbitraires.

COMITÉ DE SOUTIEN

LE "PARISIEN" DERNIÈRE...

SCANDALE DANS LA PRESSE
L'A.P.L. SERAIT IMPRIMÉ
EN BELGIQUE!!!!



APL - ST NAZAIRE informations -

à la SEMM : 30 mai

: DEMANDE D'EMBAUCHE COLLECTIVE

Le personnel de la Sotrimec (ex Semm) fera remettre collectivement les questionnaires d'embauche aux Chantiers de l'Atlantique par l'intermédiaire des syndicats, tout en continuant les autres formes d'action. Ils veulent connaître le nombre et les conditions de l'embauche; celles-ci sont si vagues que seulement un quart des salariés de la Semm se sont déjà inscrits.

Le fait du jour

Samedi
24 mai
P. Océan

Incident isolé ou règlement de compte? C'est la question que posent les sections syndicales CGT et CFDT qui, dans un communiqué, déclarent en substance: « A de nombreuses reprises, depuis un an et demi, les travailleurs ont dû, pour exprimer leur volonté de conserver leur emploi - auprès de la population nazairienne - manifester dans la rue.

Ils n'avaient en effet, pas le choix des moyens pour dénoncer les scandales dont ils étaient victimes dans la mesure où la télévision leur a été pratiquement interdite durant toute cette période. Durant ces manifestations, certains heurts eurent lieu avec les forces de répression.

Aujourd'hui, il semble que les forces - dites de l'ordre - ont décidé de se venger des traces que leur ont causés les travailleurs de la SOTRIMEC; c'est ainsi que mardi dernier un travailleur de la SOTRIMEC, interpellé pour un défaut d'éclairage, se retrouva au commissariat, puis quand il eut décliné son identité et son lieu de travail, il fut insulté puis devant ses protestations frappé sauvagement.

Ces violences entraînent son transfert par les forces de police à l'hôpital de Saint-Nazaire où il faut constater que ce travailleur amiénois inconscient présentait un traumatisme crânien ainsi que des contusions multiples.

Les travailleurs de la SOTRIMEC et les organisations syndicales CGT et CFDT, s'élèvent avec force contre de tels procédés qui relèvent du règlement de compte et ne sont pas sans rappeler les matraquages dont avaient été récemment victimes deux travailleurs de la SOTRIMEC à l'issue d'une manifestation (matraquages qui avaient entraîné dès le lendemain, un large courant de protestation dans la métallurgie locale).

Ils déclarent leur ferme volonté de dénoncer publiquement toutes les attaques de ce genre dont les travailleurs seraient les victimes. »

Renseignements pris, il apparaît que la personne incriminée dans cette affaire se trouvait dans une situation physique suffisamment déprimante pour que soit imposé son transfert au Centre Hospitalier, où une prise de sang fut pratiquée.

- PONT sur la Loire -

Les travailleurs de la CFEM (construction du pont sur la Loire) sont en grève depuis le 10 avril. en effet, depuis le 1er jour; la direction refuse toute négociation sur les revendications: garantie de l'emploi, maintien des avantages acquis, prime d'ancienneté.

le syndicat CGT de la CFEM s'élève contre la responsabilité qu'on veut lui faire porter au sujet du retard apporté à la construction du pont sur la Loire.

← Article paru dans Presse Océan
St Nazaire, le 31 mai.

LA POLICE REGLE SES COMPTES AUX
TRAVAILLEURS DE LA SOTRIMEC !!!

- PORTUGAL -

La MJEP de St Nazaire organise un cycle sur le Portugal du 7 au 14 Juin :

PROGRAMME : Samedi 7 juin : présentation de l'Exposition à 10H30.

jeudi 12 juin à 21h : FILM " PORTUGAL 25 AVRIL ", débat, le Portugal, hier et aujourd'hui
Samedi 14 : Soirée portugaise (chants, danses, etc ..)

- Démarrage APL à St Nazaire -

Le Bulletin A P L - Ouest est déjà connu, sur Nantes et région. Sur Saint Nazaire, rien ...: peu d'abonnés, pas d'informations.

Et pourtant ...,

Après une petite réunion, le 29 mai, voici la 1ère page nazairienne. Dans un premier temps, les réunions se feront dans le hall de la MJEP le mardi à 18H. Pour connaître l'APL, pour faire circuler l'information, chacun peut venir.

L'ARMÉE EXPULSÉE !

Le Centre d'Enseignement des monitrices de la jeunesse, 16 rue des Rochettes, à Nantes. Créé il y a 16 ans, dans la perspective de la "pacification" algérienne, dans les locaux de l'armée, ancienne caserne Richemont. Après l'indépendance de l'Algérie, reconversion: création d'un centre de moniteurs éducateurs pour l'enfance inadaptée et recyclage pour former les filles venant d'outre mer, des auxiliaires sociales destinées à retourner dans leur pays. En 1973, à la suite d'une longue grève des élèves, non appuyée par les professeurs et le personnel de service, la section moniteur-éducateur était fermée, on renforçait la section "outre-mer" pour conserver l'emploi.

Aujourd'hui, c'est tout le personnel, des professeurs aux femmes de service, en passant par les cuisinières qui est mis à la porte: 35 personnes. L'armée veut récupérer les locaux, vétustes au départ et aménagés depuis à grands coups de millions.

La fermeture était prévue pour Juin 1975, toutes les solutions possibles pour maintenir l'emploi dans la région de Nantes ont été écartées. Pour le personnel, c'est la déportation pour Dieppe ou la porte (une seule personne accepte Dieppe!). Aujourd'hui, les licenciés (28 femmes et 7 hommes, certaines ont 16 ans d'ancienneté) regrettent de ne pas avoir alerté plus tôt l'opinion publique "contre l'armée qui a assez de locaux en France et en Navarre".

Les conditions de licenciement elles mêmes sont scandaleuses: 1/24^e de salaire par année de présence (jusqu'à 14 ans d'ancienneté, une personne qui a 16 ans dans la boîte touchera 16 mois de salaire) En plus, l'administration conseille de rechercher du boulot par ses propres moyens ("vous conservez vos indemnités de licenciement") et mise devant le fait décliné: "pas d'indemnité, c'est un départ volontaire. C'est le 27 avril que le personnel recevait des lettres de licenciement, annonçant que le préavis partait du 1^{er} mai. Des reclassements proposés par le ministère de la santé: comme aide-auxiliaire au CHU à 1 300 F par mois pour le personnel de service (avec un statut dépourvu de toute garantie), perte de salaire de 200 F, "si vous refusez, vous n'aurez pas d'indemnité licenciement". La prof d'enseignement ménager a cherché par elle même: à la caisse d'allocation familiales (organisme public), avec une perte de salaire de 700 F. Une autre, dans le privé, veuve avec 3 enfants à charge: perte de salaire: 600 F.

D'autres faits: une personne qui venait d'accoucher et une qui s'appretait à le faire, ont reçu leur lettre de licenciement au 1^{er} mai, en plein congé maternité.

Comme dirait Françoise Giroud qui, alertée par lettre a classé le dossier "c'est l'année de la femme". D'ailleurs un pontife du ministère de la santé, s'adressant à des personnelles qui sont toutes contractuelles certaines depuis plus de 15 ans, "vous n'êtes pas titulaires, on ne peut vous reclasser".

Un dernier point, dans un article de presse, paru il y a plusieurs mois, une question avait été posée: que compte faire l'armée des locaux qu'elle récupère si ce n'est de la spéculation foncière?

EXHIBIT

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a title or header section.

Second block of faint, illegible text, appearing as a separate paragraph or section.

Third block of faint, illegible text, continuing the document's content.

Fourth block of faint, illegible text, possibly a list or detailed notes.

Fifth block of faint, illegible text, appearing towards the bottom of the page.

Final block of faint, illegible text at the very bottom of the page.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COLLECTIF DU 3 JUIN 75

Cantons présents : La Chapelle s/E - Aigrefeuille - Nozay - Couëron -
St Nicolas - Savenay.

1- Le Gala est reporté

Il est reporté en SEPTEMBRE (20 -19 ou 13)

Raisons : impossibilité de trouver une "tête d'affiche" qui puisse
faire venir du monde.

Soirée MRJC à Nort S/E à la même date.

Malgré tout, ce report est gênant :

- on n'est pas sûr de pouvoir obtenir à nouveau la salle du Champ de Mars que nous avons eu des difficultés à obtenir pour le 14 juin.
- on ne sait pas ce que sera l'ambiance à cette date-là.
- c'est gênant vis-à-vis des militants des boîtes ou des quartiers populaires qui ont commencé à mobiliser sur ce gala.

2- Assemblée générale P T

Jeu di 19 Juin A LA MAISON DE L'AGRICULTURE

DE 10 H 30 à 17 H.

Ordre du jour :

- 1- L'organisation : voir le texte ci-joint déjà diffusé pour l'assemblée générale du 22 avril qui n'a pas eu lieu. L'équipe d'animation provisoire désignée depuis un mois fera le point sur la situation actuelle.
- 2- Bilan de la Vigne Marou : l'équipe du secteur de Plessé prépare un texte de bilan.
- 3- Perspectives sur le foncier. La commission s'est réunie et fait des propositions : voir le texte ci-joint.
- 4- Intervention des femmes/

Chaque équipe se réunit pour la préparer et, si possible, pour faire un bilan écrit.

POUR DISCUTER SERIEUSEMENT, IL A ETE DECIDE DE PRENDRE UNE JOURNEE. RETENEZ CETTE DATE. Une garderie sera organisée sur place.

3-AUTRES QUESTIONS

-Fric : le gala devait aider à boucher un trou, qui se creuse. Depuis la fin mars, le roulement des équipes pour le financement n'a pas été refait. Logiquement, si on reprend le tour des groupes, c'est aux cantons de Riailé-St Mars, puis Aigrefeuille.

6 LARZAC :

Les paysans du Larzac et les comités Larzac ont décidé de lancer un journal intitulé "Gardarem lou Larzac". Le comité Larzac 44 va se réunir. Pour les PT, nous demandons 200 ex du 1er numéro qui contient un article sur la Vigne Marou.

- Vigne Marou

Les voitures ne sont toujours pas libérées. Il faut se préparer à réagir.

Il y a eu reconstitution de l'incident du château et JM Gerbaud qui sort de prison cherche une place de vacher.

COLLECTIF NATIONAL

A la réunion du dernier collectif a éclaté un conflit au sujet de l'embauche d'un animateur en remplacement de R. Valon. Les départements de la Vienne et des Charentes critiquent les délégués de leur région et la ligne politique actuelle du collectif qui semble glisser vers le réformisme.

Pour VENT D'OUEST, qui doit être regroupé avec le secrétariat du collectif national à Paris, MP Lambert a posé sa candidature.

La Vigne Marou vient de poser à travers le département et même au niveau de la région le problème de jeunes qui cherchent de la terre pour devenir paysans. Cela a posé dans le même temps le problème des terres en friche et des cumuls. Nous avons pu remarquer à travers cette action que le milieu paysan n'est pas unifié quand il s'agit d'un problème foncier. Il y a bien sûr la FFA qui a pris position à visage découvert en faveur de la Propriété foncière mais il y a aussi un certain nombre d'agriculteurs qui ne nous sont pas a priori défavorables et qui n'ont pas compris cette action car ils étaient peu informés et surtout par nous.

Nous devons donc continuer l'action de la Vigne Marou, bien sûr à Plessé mais aussi sur l'ensemble du département dans chaque commune. Nous devons engager un débat large sur le problème du droit au travail et à travers cela du problème foncier. Nous ne pouvons pas estomper ce débat car ce serait rater une des répercussions de la Vigne Marou et il est aussi important de prendre en charge les problèmes de l'emploi en agriculture et de contrôler la destination des terres.

Nous avons donc deux pistes de travail :

- bien connaître la situation des jeunes ou moins jeunes qui sont en recherche d'exploitation. Pour cela une enquête assez simple pourrait être faite:
 - + que tout le monde signale les gens qui cherchent de la terre
 - + prendre contact avec les animateurs CRDA avec qui on peut travailler car ils rencontrent et connaissent pas mal de gens en recherche d'exploitations.
 - + prendre aussi contact avec les conseillers juridiques de la fédération qui connaissent aussi des cas.

- Porter à fond le débat sur le foncier

Pour cela, il nous faut organiser des réunions à l'échelon le plus bas possible. Il nous faut aussi mener le débat sur des problèmes précis et non pas sur le problème théorique

Pour porter ce débat, il faut se donner des outils de travail et un thème. Par exemple : POUR LE DROIT AU TRAVAIL, RESECONONS LES TERRES EN FRICHES.

- On peut aussi faire une enquête plus approfondie :

- + terres en friche
- + terres en cumul
- + terres libres dans un an, deux, cinq ans.

- DES OUTILS

On peut se servir du répertoire des exploitations, mais celui-ci est peu précis, car il est fait par quelques gars.

On peut aussi se servir des cartes de la commune, où l'on pourrait faire apparaître les différents problèmes.

(on va essayer de faire une carte en exemple avant l'AG avec la commune de Plessé)

- Pour faire ce travail, il peut y avoir deux façons de procéder :

- + On se réunit en équipe PT et on fait apparaître les différents problèmes puis, ce travail effectué, on organise une réunion plus large avec le syndicat local ou cela est possible, ou bien de façon autonome (à chaque équipe de voir le problème)
- + On fait directement le travail en réunion large, chaque participant discuterait s'il y a problème ou pas.

Ce travail ne doit pas être souterrain : on n'a pas intérêt à faire ce travail recroquevillés sur nous mêmes. Au contraire il faut faire connaître notre travail et notre mot d'ordre. Pour cela on peut utiliser le Vent d'Ouest régional, tracts, affiches.

Les alliances : peut-être, peut-on dans ce travail faire des alliances au niveau départemental avec la section des fermiers et métayers. Au niveau local : syndicat local, cela peut amener des gars à se démasquer et à faire des démarcations.

TEXTE A DISCUTER DANS LES EQUIPES AVANT L'AG.

Commission foncière

Etaient présents : Bureau FDSEA : S. Durand, B. Rapon, P. Seroux, R. Guitton
JC Urvoy, P. Menet, M. Guihard, J. Blineau, A. Choblet, J. Le-
chat, R. Ollivier.
PT : JC Cogrel, J. Brun, M. Saulnier, D. Gaboriau, J.P. Martin

Cette rencontre avait été demandée par la FDSEA avant l'action de la Vigne Marou. Simon Durand a commencé par rappeler les questions posées aux Paysans Travailleurs :

- Les PT sont-ils un syndicat concurrent ?
- Quels sont leurs objectifs, leurs méthodes ?
- Y a-t-il place dans le département pour deux syndicalismes ?
- Quelles relations recherchent-ils avec les autres organisations ?

La délégation PT se présente : il s'agit de l'équipe d'animation provisoire légèrement élargie. Puis l'un des délégués présente une analyse de la situation syndicale.

1- CE QU'EST LA FDSEA

Une organisation qui regroupe près de 14 000 adhérents qui ne sont pas dans un même courant ni sur les mêmes bases économiques. Au sein de la FDSEA, un courant est plus proche des PT que les autres.

La véritable ligne de démarcation actuellement sur le terrain n'est pas l'appartenance à une organisation (FDSEA ou PT) mais elle se fait entre ceux qui s'engagent dans les mêmes actions (Mésanger, Plessé..) et ceux qui refusent de s'y engager ou qui les combattent. Cela tient aux situations économiques différentes des paysans, mais aussi à la prise de conscience de classe des nombreux paysans exploités qui n'est pas nette.

A côté de ceux qui peuvent être proches des PT, il existe aussi à la fédération un courant moderniste qui conduit à un syndicalisme de chef d'entreprise et qui est influencé par la démocratie chrétienne.

2- LA POLITIQUE DU BUREAU

Dans cette situation, la politique du bureau oscille entre deux tendances :

- la volonté d'engager ou de soutenir des actions progressistes
- et, en même temps, le réflexe de "garder tout le monde", ce qui conduit à ménager la chèvre et le chou, à avoir une attitude d'atténuation ou de recul dans certaines actions.

2- DANS LES SYNDICATS LOCAUX

Pendant ce temps, dans les syndicats locaux, la volonté militante s'atténue. Ceux qui croient encore à la fédération ne s'y retrouvent plus.

3- LES 4 FEDERATIONS

Le Finistère, le Morbihan, la Mayenne et la Loire Atlantique s'étaient engagés dans une opposition à la FNSEA. Pendant un certain temps, on a pu croire qu'il s'agissait d'une alternative : de la bagarre du lait à l'action sur la viande à Guingamp. Mais depuis, il semble bien qu'il y a régression et même effritement. La dernière manif de Rennes en est l'illustration.

4- LES PAYSANS TRAVAILLEURS

Pour nous, paysans travailleurs, il faut rechercher une autre stratégie. Sur le département, nous sommes implantés dans un peu plus de la moitié des cantons. Nous entendons porter les revendications des petits et moyens paysans en nous appuyant sur une stratégie anti-capitaliste. Nous commençons à être vraiment reconnus comme des alliés par la classe ouvrière. Les actions de la SICA de Challans et de la Vigne Marou ont permis d'avancer dans ce sens. En même temps, ces actions remettent en cause les fondements du système.

Les Paysans Travailleurs se sont organisés au niveau national, car il est nécessaire de mener certaines actions à ce niveau. Depuis les journées de Rennes, les PT ont acquis une capacité de coordination et une cohésion pour affirmer peu à peu un syndicalisme de classe : Poitou-Charentes, Ouest, Rhône-Alpes, Est, Nord, Aquitaine.

Au niveau de la région Ouest, nous avons réussi à plusieurs reprises à donner sa pleine dimension à une action et à faire circuler l'information au jour le jour. Le dernier exemple, c'est la Vigne Marou où nous avons pu faire 2 Vent d'Ouest spéciaux, diffusés à 23000 et 15000 ex. L'automne dernier,

nous avons pu coordonner des actions viande entre les pays de la Loire, la Bretagne et Poitou-Charentes. Nous engageons un bilan et une coordination sur les luttes concernant l'intégration. Nous sommes en train d'acquérir peu à peu la capacité à s'affirmer sur le plan national. Notre présence à Paris nous permet d'entretenir des contacts avec les syndicats ouvriers (surtout CFDT) et des organisations politiques.

Cette présentation ne paraît pas suffisante au bureau de la FDSEA qui souhaiterait savoir quelle est l'attitude exacte des PT par rapport à la FDSEA de LA. Certains pensent qu'elle porte les mêmes revendications que les PT? Cela amène les PT à revenir sur l'historique du syndicalisme :

- A partir de 1965, s'est affirmé autour de la FRSEAO un courant de gauche dans la FNSEA, mais il n'y a jamais eu rupture pour se démarquer de la FNSEA.

- Au sein du CNJA, même chose : après l'échec de Blois, les minoritaires n'ont pas su faire la rupture.

- Les 4 fédérations ont représenté une nouvelle tentative, mais c'est en mauvaise voie : la Mayenne semble pencher vers la FRSEAO, le Finistère subit l'assaut de la droite de Gourvennec. En Loire Atlantique aussi, le courant de droite se réorganise.

- Depuis, il n'y avait donc pas d'autres voies que de partir des forces militantes, en dehors des structures traditionnelles, pour mener la lutte.

- La FDSEA de L. Atl. est la dernière organisation de masse qui pourrait encore faire la rupture sur une base de masse. Mais les PT n'ont pas voulu attendre cette rupture éventuelle pour enclencher la mise en place d'un syndicalisme de classe. Pour l'instant, en LA, nous ne sommes qu'une association qui se donne pour but d'aboutir à la mise en place d'un syndicalisme de classe. Actuellement, les véritables démarcations se font dans les actions.

INTERVENTIONS DES MEMBRES DU BUREAU FDSEA

Le bureau de la FDSEA n'a pas présenté une analyse globale de la situation et ses perspectives. On ne peut donc que relever un certain nombre de réflexions significatives.

* Plusieurs membres, comme Prosper Menet (Coueron) ou André Choblet (Legé) ont, tout en soulevant des critiques, mis l'accent sur les points communs et sur la nécessité de travailler ensemble.

* Les plus nombreux ont insisté sur la nécessité de ne pas se couper de la masse :

R. Guitton : "Les PT ne veulent pas s'embarrasser d'un poids pesant et lourd à trainer. C'est plus facile. Dans les actions, nous cherchons à neutraliser ceux qui sont contre plutôt que de les affronter directement. Par exemple, dans l'affaire des Carolines, la FFA n'a pas pris position, alors qu'elle l'a fait dans l'affaire de la Vigne Marou. Il vaut mieux éviter les ruptures."

B. Rapon explique de cette façon le refus de la FDSEA de s'engager dans l'affaire de Mésanger : l'évolution ne se fera pas sans affrontement, mais elle ne se fera pas sans le milieu.

(ce à quoi les PT ont répondu que sans l'engagement des PT, le 4 novembre à Mésanger, Charles Pellerin et sa famille ne ferait plus partie du milieu..)

R. Ollivier (Machecoul) rappelle que c'est la fédération qui a la masse pour le moment, mais il ajoute : "elle appartient à ceux qui peuvent la mettre en mouvement".

JC Urvoy (Derval) pense qu'il faut "respecter la masse" et que certains exercent une "domination intellectuelle" tout aussi grave que la domination des capitalistes. Réponse des PT : les techniciens qui prônent l'idéologie capitaliste dans la nature n'exercent-ils pas une "domination intellectuelle"? Les agriculteurs capitalistes, qui ont du temps et de l'argent pour se libérer n'exercent-ils pas une grande influence sur le milieu ?

* Sur les rapports FDSEA/PT

S. Durand a insisté à plusieurs reprises sur le climat de suspicion et de compétition qui règne à son avis actuellement entre la FDSEA et les PT. Il pense que cette ambiance est nuisible à un rapprochement. Il attribue cette réflexion aux PT : "La fédération, il faudra bien que ça éclate, et on récupérera la machine". C'est aussi un peu le point de vue de B. Rapon qui pense que

la tactique actuelle des PT est de "repousser la fédération à droite". Mais lui-même n'écarte pas la possibilité d'un éclatement de la fédération.

A cela, les PT répondent que même s'il est inévitable qu'il y ait concurrence sur le terrain dans certains endroits, au niveau du département, le fait d'être en association plutôt qu'en syndicat traduit le refus de se mettre en concurrence directe. Par ailleurs les PT refusent d'être accusés de repousser la fédération à droite : c'est aux militants de gauche qui existent en son sein de provoquer le débat et d'engager les ruptures nécessaires.

AUTRES QUESTIONS EVOQUEES

Une série de questions ont été soulevées, sans toujours recevoir de réponses :

- * La double appartenance : certains membres du bureau ont fait le reproche à des militants PT qui ont des responsabilités dans les syndicats locaux de ne plus animer leur structure. Les PT ont répondu que la FDSEA était moins exigeante à l'égard de bien des présidents de syndicats de droite et que le problème fondamental, ce n'était pas la double appartenance, mais le choix syndical fondamental.
- * Le problème des jeunes et aides-familiaux: les PT ont reconnu qu'ils avaient essayé d'engager un travail sur ce plan, mais qu'il reste encore tout à faire.
- * Les élections de la fédération l'hiver prochain : sera-t-il proposé des choix clairs aux paysans du département ?
- * L'utilisation des services de la fédération. Les PT ont soulevé la question du téléphone qui nuit aux conditions de travail des salariés. Ils ont renouvelé la demande d'un poste mis à leur disposition par la fédération. Le bureau n'est pas totalement opposé, mais préférerait que les PT continuent à se battre directement contre la Chambre.

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

OTHER QUESTIONS

The first question is...
The second question is...
The third question is...
The fourth question is...
The fifth question is...
The sixth question is...
The seventh question is...
The eighth question is...
The ninth question is...
The tenth question is...

George Fox

EXTRA ST